



Delta Plus Group confirme son éligibilité au PEA-PME

Delta Plus Group, acteur majeur sur le marché des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.), confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME.

Comme l'an dernier, Delta Plus Group répond à l'ensemble des critères d'éligibilité du dispositif PEA-PME tels qu'indiqués dans le décret d'application en date du 4 mars 2014.

Sont éligibles au PEA-PME les actions de sociétés européennes de moins de 5 000 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros ou le total bilan inférieur à 2 000 millions d'euros.

Les actions de Delta Plus Group peuvent par conséquent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le Plan Epargne en Actions (PEA).

Prochaine publication : Résultats annuels 2014
Mardi 21 avril 2015, après bourse

A propos de DELTA PLUS

Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Equipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus est cotée sur le compartiment C de NYSE-EURONEXT (ISIN : FR0004152502 – Mnémo : DLTA)

Plus d'informations : www.deltaplus.eu

CONTACT

Jérôme BENOIT
Président Directeur Général

Arnaud DANIEL
Directeur Administratif & Financier

e-mail : relation.investisseur@deltaplus.eu
Tel : 04.90.74.20.33